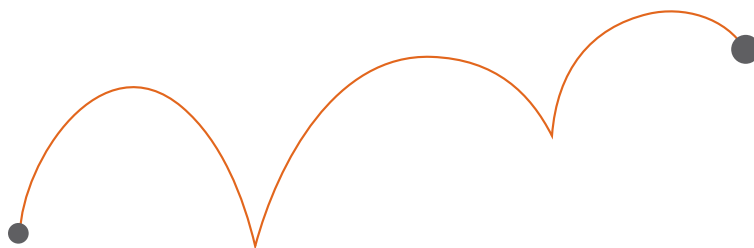


RAPPORT DE L'ENQUÊTE-
ENTREVUE SUR LA
SUCCESSION
DES DIRECTIONS
ARTISTIQUES
DANS LES COMPAGNIES
DE THÉÂTRE JEUNE PUBLIC
PROFESSIONNELLES



Septembre 2013



TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉFACE	2
II. LEXIQUE.....	4
III. INTRODUCTION.....	5
IV. MÉTHODOLOGIE	6
V. ÉTAT DES LIEUX	7
VI. LE THÉÂTRE POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE AU QUÉBEC : SURVOL HISTORIQUE.....	8
VII. RÉSULTATS DES RÉPONSES DES COMPAGNIES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE-ENTREVUE.....	10
Grands constats de l'analyse des données statistiques....	10
Synthèse des réponses aux entrevues	13
VIII. CONCLUSION	17
IX. LISTE DES 33 COMPAGNIES DE THÉÂTRE JEUNE PUBLIC QUI ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE-ENTREVUE.....	18
X. THÉÂTROGRAPHIE DES 33 COMPAGNIES DE THÉÂTRE JEUNE PUBLIC QUI ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE-ENTREVUE ...	19

I .

PRÉFACE

Au Québec, la courte histoire du théâtre écrit et créé chez nous permet d'échanger avec les artistes qui ont fondé les compagnies, bâti les théâtres et façonné une discipline qui a non seulement une grande vitalité, mais qui provoque des remous aussi turbulents que stimulants.

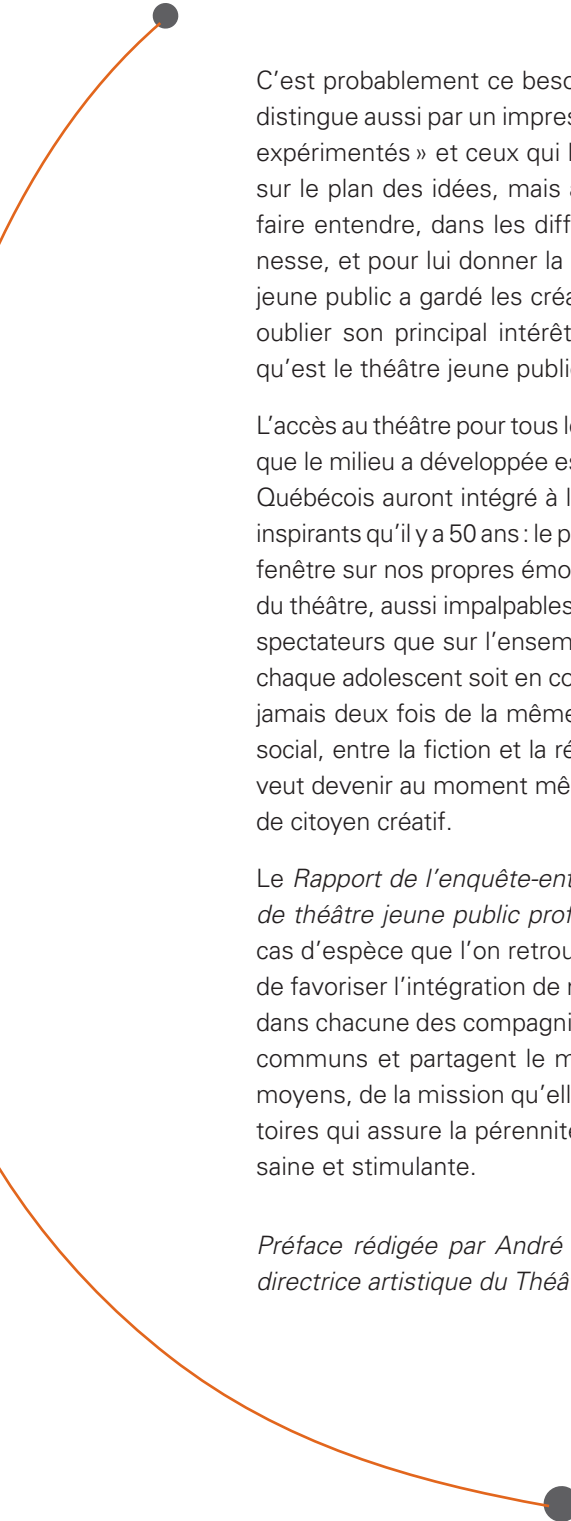
Ce constat est d'autant plus vrai quand il s'agit du théâtre jeune public qui est né une trentaine d'années après le théâtre pour adulte et qui n'avait pas pour s'inspirer une forte tradition universelle...

À l'époque, il fallait explorer et créer de toute pièce un répertoire, des réseaux de diffusion, une pratique cohérente capable de rejoindre des publics captifs très distincts, créer le désir d'aller au théâtre chez des spectateurs qui ne connaissaient pas le théâtre et faire surgir les problématiques (le rôle des passeurs, la spécificité des publics, les tabous et la censure, les lieux de diffusion, etc.) qui gardent encore aujourd'hui la pratique vivante. Ils ont été visionnaires, ces créateurs qui ont donné des formes et des lieux à une utopie et qui ont développé une véritable expertise reconnue ici et sur la scène internationale. En cinquante ans, le milieu a créé des répertoires, structuré les réseaux de diffusion et donné le goût de la fréquentation des théâtres.

En 1982, trois compagnies, Le Carrousel, le Théâtre de l'Œil et le Théâtre de la Marmaille réunissaient le milieu jeune public pour concrétiser un rêve: la Maison Théâtre. Le lieu existe plus que jamais. Il essaime, même, occupant des salles plus petites pour des créations plus intimes. Aujourd'hui, trente compagnies gardent le rêve vivant et se concertent pour donner à l'institution ses grandes orientations; et au jeune public, une programmation de théâtre professionnel.

Toujours en 1982, la compagnie l'Arrière Scène s'installait au Centre culturel de Belœil et proposait pour la première fois au public de la Montérégie une programmation professionnelle régulière qui s'adressait aux enfants et aux adolescents. Quelques années plus tard, c'étaient le Gros Mécano, le Théâtre des Confettis et L'Aubergine qui fondaient le Théâtre jeunesse Les Gros Becs, à Québec, avec ce même souhait de participer au développement de la discipline jeune public.

Depuis la création de ces lieux de diffusion devenus incontournables, quelques dizaines de compagnies ont vu le jour. Certaines existent toujours, d'autres ont disparu, d'autres viennent tout juste d'apparaître. Les missions varient, les visions diffèrent, les besoins et les budgets ne sont pas les mêmes d'une compagnie à l'autre. Pourtant, la cohabitation de toutes ces compagnies se fait dans le respect de la singularité et de la différence et, surtout, avec le sentiment très profond que toutes ces compagnies ont besoin les unes des autres pour que le théâtre jeune public conserve l'extraordinaire vitalité qui l'a fait naître. Ensemble, mais chacune à sa manière, les compagnies jeune public innovent en repoussant les limites de leur propre créativité.



C'est probablement ce besoin d'être *ensemble* qui distingue le milieu jeune public québécois. Il se distingue aussi par un impressionnant travail d'équipe où les « jeunes », les « vieux », les « un peu plus expérimentés » et ceux qui le sont « un peu moins » avancent dans un esprit de saine confrontation sur le plan des idées, mais aussi dans un esprit de collaboration et de concertation. Tout cela pour faire entendre, dans les différentes régions du Québec, la voix du théâtre pour l'enfance et la jeunesse, et pour lui donner la place qu'il doit avoir dans l'espace public. La minorisation de la pratique jeune public a gardé les créateurs dans l'humilité du travail quotidien et permet au milieu de ne pas oublier son principal intérêt: le rayonnement de cette chose éblouissante, fragile et engageante qu'est le théâtre jeune public. Son rayonnement est trop important.

L'accès au théâtre pour tous les enfants du Québec n'est pas encore gagné, mais l'habitude de fraternité que le milieu a développée est telle que nous ne doutons pas qu'elle se maintiendra lorsque les jeunes Québécois auront intégré à leurs habitudes la sortie au théâtre. Les objectifs d'aujourd'hui sont aussi inspirants qu'il y a 50 ans: le pouvoir d'évocation du théâtre n'a pas d'égal. Cet art vivant et vibrant est une fenêtre sur nos propres émotions en même temps qu'une ouverture à l'autre et au monde. Les effets du théâtre, aussi impalpables que puissants, sont certains. Ils agissent tant sur l'intimité de chacun des spectateurs que sur l'ensemble d'une salle, microcosme de la société. Vivement que chaque enfant, chaque adolescent soit en contact avec ce quelque chose de plus grand que nature qui ne se reproduit jamais deux fois de la même manière. Le théâtre est ce battement imperceptible entre l'intime et le social, entre la fiction et la réalité, entre la représentation de ce que l'on est et le rêve de ce que l'on veut devenir au moment même où l'enfant et l'adolescent sont à forger leur identité d'être humain et de citoyen créatif.

Le *Rapport de l'enquête-entrevue sur la succession des directions artistiques dans les compagnies de théâtre jeune public professionnelles* met en lumière les similarités et les différences entre les cas d'espèce que l'on retrouve dans le paysage jeune public québécois. Il décrit la volonté du milieu de favoriser l'intégration de nouvelles générations de créateurs. Il explique les mouvements naturels dans chacune des compagnies et rappelle que chacune d'entre elles - bien qu'elles aient des intérêts communs et partagent le même rêve - évolue à un rythme qui lui est propre, en fonction de ses moyens, de la mission qu'elle s'est donnée et de son histoire. C'est la coexistence de toutes ces histoires qui assure la pérennité de la discipline jeune public, et cette certitude impose une dynamique saine et stimulante.

Préface rédigée par André Laliberté, directeur artistique du Théâtre de L'Œil et Marie-Eve Huot, directrice artistique du Théâtre Ébouriffé.

III.

LEXIQUE

Le Comité succession s'est donné un lexique pour faciliter ses échanges et pour convenir d'une même compréhension des termes utilisés dans le rapport.

Les compagnies sont rassemblées en deux groupes :

- Les compagnies de théâtre jeune public fondées entre 1968 et 1999. (Questionnaire compagnies établies, incluant les compagnies intermédiaires)
- Les compagnies de théâtre jeune public fondées entre 2000 et 2011. (Questionnaire compagnies de la relève)

Mission de la compagnie : La mission est la raison d'être de la compagnie et exprime les buts et les mandats de cette dernière.

Vision artistique : La vision artistique repose sur la démarche de la direction artistique et est la signature particulière de chacune des compagnies.

Transition : Période de temps au cours de laquelle les deux directions artistiques demeurent en poste. Il y a alors inversion des rôles et prise en charge progressive de la direction artistique de la compagnie par la nouvelle direction artistique.

Transmission : Relation d'accompagnement entre la direction artistique d'une compagnie et son successeur qui implique une imprégnation de la mission et l'appropriation de la signature artistique.

Succession : Transmission de la direction artistique d'une compagnie de théâtre jeune public.

Testament artistique : Réflexion écrite de l'artiste fondateur d'une compagnie sur ses intentions concernant la compagnie qu'il a fondée et son patrimoine matériel et immatériel.

Plan de succession : Démarches et processus nécessaires, soit au passage d'une direction artistique à une autre ou à la fermeture de la compagnie.



INTRODUCTION

Le théâtre de création québécois a véritablement pris son essor dans les années 1970. Il s'est construit et s'est développé de manière remarquable depuis les 40 dernières années, en grande partie sous l'impulsion et l'intervention des pouvoirs publics. En raison de la très jeune histoire théâtrale du Québec, plusieurs directions artistiques de compagnies de théâtre, fondées il y a 30 à 40 ans, prendront leurs retraites durant une même période de temps. De ce fait, la question de la succession des directions artistiques dans les compagnies de théâtre est un sujet qui mérite une profonde réflexion puisqu'il marque une nouvelle étape à franchir pour le théâtre professionnel québécois. Cette problématique s'inscrit également dans l'évolution de la discipline. Préserver l'héritage des fondateurs, utiliser et transformer ce qui sera légué, réinventer les modèles actuels sont autant de défis qui attendent non seulement le théâtre jeune public, mais aussi tout le milieu théâtral.

Au cours de la saison 2009-2010, la notion de succession des directions artistiques des compagnies de théâtre jeune public a été évoquée lors du chantier CALQ-TUEJ. On y a constaté que plusieurs membres de Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ) devraient, tôt ou tard, se positionner par rapport à la pérennité ou à la fermeture de leur compagnie. La saison suivante, deux événements ont fait en sorte que la question des successions a été placée au cœur des préoccupations du conseil d'administration de TUEJ. D'abord, le décès de Monsieur Paul Vachon, cofondateur et directeur artistique de L'Aubergine. Ensuite, la fermeture du Théâtre de Sable. Ces événements ont fait ressortir la nécessité de mener une réflexion sur la question de la succession.

En mars 2013, l'Association des compagnies de théâtre (ACT) conviait le milieu théâtral à une discussion sur la succession des directions artistiques à la tête de compagnies « à créateur ». L'événement a réuni au Théâtre d'Aujourd'hui de nombreux intervenants préoccupés par la question de la succession et par la situation actuelle d'extrême précarité que vivent bon nombre de compagnies de théâtre de création fondées après 1990. En mai, dans une lettre intitulée *Une crise morale au sein du milieu théâtral québécois*, un groupe d'artistes et de travailleurs culturels a interpellé les conseils des arts, notamment sur les processus de transmission par lesquels des artistes, au moment de la retraite, lèguent leurs compagnies (et leurs subventions) à des plus jeunes. Depuis, le milieu théâtral s'est engagé dans un débat sur cette question. Le Conseil québécois du théâtre (CQT) a invité les praticiens à participer à un chantier de réflexion sur les enjeux de la succession à la direction des organismes de théâtre. Lors du colloque du CQT en novembre 2013, le milieu sera invité à approfondir le sujet à partir d'un bilan des tables rondes.

L'objectif principal poursuivi par la démarche de TUEJ est d'identifier les moyens à mettre en place afin de répondre aux besoins des compagnies qui souhaitent s'engager dans une démarche de transmission ou de fermeture. Cette démarche confirme la volonté des compagnies jeune public de poursuivre le développement de la discipline.

IV.

MÉTHODOLOGIE

TUEJ a utilisé une stratégie de recherche mixte pour sa recherche et sa collecte de données.

La démarche entreprise par TUEJ a d'abord, et à plusieurs reprises dans le processus, été nourrie de discussions entre la directrice générale de l'Association et Pascale Landry (récipiendaire du prix du meilleur article remis par l'Association internationale de management des arts et de la culture (AIMAC), qui achève actuellement une thèse de doctorat sur la succession et la pluralité de ses formes. Ces discussions ont orienté la recherche sommaire effectuée pour la préparation du document de travail qui a alimenté la réflexion et a guidé les discussions du CA et du Comité succession de TUEJ.

Le CA de TUEJ a par la suite mis sur pied un Comité succession composé de directions artistiques de compagnies jeune public établies et de la relève, afin d'avoir une diversité de voix. Le mandat du Comité est de faire une réflexion sur la succession dans les compagnies de théâtre jeune public, de définir une position d'association et d'émettre des recommandations. Les membres du Comité sont : André Laliberté, Théâtre de L'Œil ; Hélène Blanchard, Théâtre des Confettis ; Jasmine Dubé, Théâtre Bouches Décousues ; Carol Cassistat, Théâtre du Gros Mécano ; Marie-Eve Huot, Théâtre Ébouriffé ; Isabelle Payant, Théâtre des Petites Âmes ; et Danielle Bergevin, TUEJ.

Durant la saison 2011-2012, les membres du Comité succession se sont réunis à quelques reprises afin d'échanger sur leur réalité respective, sur leurs inquiétudes et sur leurs envies. Ces échanges ont mené à l'élaboration d'un plan de travail privilégiant la notion de succession des directions artistiques dans les compagnies de théâtre jeune public professionnelles. Toutes les compagnies de théâtre jeune public professionnelles qui créent, produisent et présentent sur scène des spectacles dans les lieux de diffusion professionnels ont été ciblées par l'enquête. Les compagnies soutenues dans une autre discipline que le théâtre ainsi que les compagnies ontariennes francophones qui tournent au Québec ont été exclues. La démarche de TUEJ s'inscrit dans une volonté de documenter et de comprendre les enjeux spécifiques des compagnies jeune public. Elle est donc complémentaire à l'enquête menée par le Groupe de recherche sur les organismes à but non lucratif, communautaires ou culturels de HEC Montréal sur la succession dans les organismes culturels du Québec¹.

L'enquête-entrevue a été privilégiée comme moyen pour recueillir les propos des directions artistiques des compagnies. Le Comité succession a établi deux questionnaires d'entrevue avec des questions ouvertes : un destiné aux compagnies fondées entre 1968 et 1999 (compagnies établies et intermédiaires) et un pour les compagnies fondées entre 2000 et 2011 (compagnies de la relève). TUEJ a confié à Danielle Leclerc² le mandat d'agir à titre d'intervenante active dans le processus de réflexion. Danielle Leclerc a reformulé les questionnaires et les a envoyés aux différentes directions artistiques des compagnies ciblées afin que celles-ci puissent se préparer à une entrevue d'une heure. Toutes les directions artistiques ont reçu les deux questionnaires. L'enquête-entrevue a été menée auprès de 33 compagnies de théâtre jeune public professionnelles, fondées entre 1968 et 2011. Vingt et une compagnies (64 %) ont répondu au questionnaire à l'intention des compagnies établies et 12 compagnies (36 %) ont répondu au questionnaire à l'intention des compagnies de la relève. Toutes les compagnies ciblées par le projet de l'enquête-entrevue ont été interviewées et se

¹ Enquête réalisée pour le ministère de la Culture et des Communications du Québec, sous la supervision de Johanne Turbide.

² À titre de directrice administrative de l'Arrière Scène et de présidente de TUEJ, elle a côtoyé toutes les compagnies de théâtre jeune public pendant de nombreuses années. Cette enquête lui a donné l'occasion de renouer avec elles et de faire la connaissance des nouvelles.

sont prononcées sur la question de succession (100 %). Les entrevues se sont déroulées d'octobre 2012 à avril 2013.

Un questionnaire complémentaire pour recueillir des données statistiques a été élaboré et envoyé aux compagnies ayant répondu. Cette cueillette de données statistiques sur les structures (le nombre de productions, la diffusion et le financement public ainsi que la théâtrographie des compagnies) complète la démarche de recherche et d'analyse. Elle permet de mettre en contexte certains aspects en les chiffrant. Vingt-deux compagnies sur les 33 sollicitées ont répondu à ce questionnaire (67 %). De ces 22 compagnies, 16 (21 au total) compagnies ont été fondées entre 1968 et 1999 (73 %) et 6 (12 au total) ont été fondées entre 2000 et 2011 (27 %). Mentionnons que seulement 4 compagnies sur le total de 33 ont été fondées entre 1990 et 2000.

La démarche de TUEJ incluait deux rencontres-échanges avec les compagnies qui ont répondu à l'enquête-entrevue. La première a eu lieu le 12 juin 2013 et portait sur les résultats de l'enquête. La seconde a eu lieu le 17 septembre 2013 et portait sur le rapport, la poursuite des travaux du Comité succession et la participation de TUEJ aux discussions au sein du milieu théâtral.

Un compte rendu écrit et un enregistrement audio ont été réalisés pour chacune des entrevues et sont conservés aux fins d'archives par TUEJ.

V.

ÉTAT DES LIEUX

Les compagnies de théâtre jeune public font face à des enjeux majeurs en ce qui concerne le soutien à la création, à la production et à la diffusion. Le document *Vers une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics*³, publié en février 2013, propose une vision globale de la pratique du théâtre destiné aux jeunes publics et illustre le contexte dans lequel évoluent les compagnies.

³ Lien vers la publication *Vers une politique du théâtre professionnelle pour les jeunes publics*: <http://tuej.org/index.php/documentation>



VI.

LE THÉÂTRE POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE AU QUÉBEC : SURVOL HISTORIQUE

Au Québec, le théâtre destiné à l'enfance et la jeunesse prend une réelle importance à compter du début des années soixante-dix. En effet, cette décennie est marquée par la naissance d'une trentaine de compagnies de théâtre qui se consacrent entièrement ou de façon significative à cette pratique. Ces compagnies font partie du vaste mouvement théâtral qui, dans la foulée de la Révolution tranquille, a œuvré à redéfinir l'image que la société québécoise se donnait d'elle-même. Pour rappeler l'ampleur de ce mouvement, signalons qu'en 1968 les diverses instances de l'État subventionnaient 20 organismes professionnels de théâtre; en 1980, soit douze ans plus tard, ce nombre passait à 111.

Avant 1972, on comptait peu de compagnies de théâtre jeune public. À la fin des années quarante, alors que les Compagnons de Saint-Laurent présentent *Les Aventures de Babar*, Micheline Legendre fonde les Marionnettes de Montréal. En 1952 apparaît la Roulotte du Service des Parcs de la Ville de Montréal et, en 1964, naît le Théâtre pour enfants de Québec. Au cours des années soixante, quelques compagnies aussi diverses que les Apprentis-Sorciers et le Théâtre du Rideau Vert produisent des spectacles pour enfants. Ce théâtre est généralement dominé par le thème de la féerie, et puise souvent son inspiration dans des contes traditionnels.

Porté par le mouvement dit du « Jeune Théâtre », le théâtre pour l'enfance et la jeunesse des années soixante-dix est en nette rupture par rapport aux pratiques antérieures. En effet, l'enfant est habituellement au centre de la fable et on le considère comme un individu à part entière, dont l'identité, les désirs et les problèmes sont façonnés par des facteurs culturels, sociaux, psychologiques, économiques et politiques. Ce nouveau théâtre pour enfants repose sur l'idée que l'enfant vit une existence complexe et que le théâtre peut lui offrir des représentations de la réalité qui lui permettront d'avoir une meilleure prise sur sa propre vie. C'est au cours de ces années que naissent des compagnies encore actives telles que le Théâtre de l'Œil, le Théâtre de la Marmaille (qui deviendra Les Deux Mondes), le Carrousel, l'Arrière-Scène, le Théâtre du Gros Mécano, le Théâtre de l'Avant-Pays, le Théâtre des Confettis et, un peu après, le Théâtre Bouches Décousues. Pourtant, plusieurs compagnies nées pendant ces années d'intense dynamisme disparaîtront au cours

des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, dont certaines assez importantes comme le Sakatou, Lacannerie, le Théâtre national pour enfants Les Pissenlits, le Gyroscope et le Théâtre de la Bascule. Le changement le plus notable se situe cependant du côté des compagnies à pratique mixte (grand public et jeunes publics): ou bien elles choisissent le grand public (comme le Théâtre Petit à Petit qui devient le PàP), ou bien elles ferment comme le Théâtre de Carton et le Théâtre de la Nouvelle Lune. Certaines compagnies fusionnent pour donner de nouvelles entités. C'est le cas du Théâtre du Sang Neuf et du Théâtre entre Chien et Loup qui s'unissent pour devenir le Petit Théâtre de Sherbrooke.

Après l'effervescence des années soixante-dix survient un étrange phénomène. L'activité en théâtre pour l'enfance et la jeunesse se développe, mais sans l'apparition de nouvelles compagnies – alors qu'il ne cesse pas du tout de s'en fonder dans le domaine du théâtre grand public. En fait, il s'en fonde, mais très peu, et elles sont parfois le fait de praticiens qui ont développé leur pratique dans les années soixante-dix. Cette quasi-interruption des fondations, qui dure du début des années quatre-vingt au début des années deux mille, crée un étrange trou générationnel que le reste de la pratique théâtrale québécoise ne connaît pas. Toutefois, le théâtre pour adolescent, avec la fondation de Bluff et du Théâtre le Clou, prend de l'ampleur. Ces années-là sont pourtant des années de consolidation, avec la fondation de la Maison Théâtre et du festival Les Coups de théâtre (qui succède au Festival québécois de théâtre pour enfants de l'AQJT). Ces années sont aussi marquées par l'augmentation des fonds alloués aux compagnies, ce qui permet d'augmenter le temps alloué au travail de création et, du fait même, la qualité artistique – désormais remarquée à l'international.

Au début des années deux mille, commencent à apparaître de nouvelles compagnies fondées par des artistes de la jeune génération, comme le Théâtre Motus, les Nuages en pantalon, l'Eldorado Théâtre, Les Incomplètes, le Théâtre des Petites Âmes, le Théâtre des 4 coins et le Théâtre Ébouriffé. Ces compagnies, tout en travaillant avec le vocabulaire esthétique propre à leur génération, inscrivent d'emblée leur pratique en continuité avec la haute exigence artistique et le souci de représenter la complexité du rapport entre l'enfant et le monde qu'a développée la génération fondatrice.

Texte rédigé par Paul Lefebvre, conseiller dramaturgique CEAD.



VII.

RÉSULTATS DES RÉPONSES DES COMPAGNIES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE-ENTREVUE

GRANDS CONSTATS DE L'ANALYSE DES DONNÉES STATISTIQUES

L'analyse des données statistiques recueillies auprès des 22 compagnies ayant répondu à l'enquête-entrevue (les 33 compagnies ciblées ont reçu le questionnaire) démontre que le modèle de structure administrative des compagnies est varié (structures administratives et emplois). Toutefois, on y trouve une similitude : les compagnies de théâtre jeune public étant des compagnies de tournée, un minimum de structure est nécessaire pour leur fonctionnement. Les compagnies établies comme celles de la relève font beaucoup appel à des consultants. Il est cependant difficile de définir un modèle qui reflète la structure d'une majorité de compagnies.

Malgré la diversité de modèles, il existe un élément commun aux compagnies jeune public : 18 des 22 compagnies ayant répondu ont un poste à la diffusion, à temps plein ou à temps partiel. Notons toutefois que les compagnies qui ont un poste à la diffusion sont toutes soutenues au fonctionnement sauf une. La moitié (50 %) des compagnies ayant répondu utilisent une ressource externe pour la diffusion, presque exclusivement pour le marché à l'international.

Les compagnies de théâtre jeune public occupent le quart de l'activité théâtrale globale du Québec. Ainsi, elles contribuent largement à donner du travail aux artistes. À titre d'exemple, durant la saison 2009-2010, les compagnies ont embauché 320 interprètes à qui elles ont versé des revenus moyens de 5 682 \$ par interprète, revenus moyens qui passent à 6 421\$ avec les avantages sociaux.⁴

Pour les saisons 2009-2010 à 2011-2012, la moyenne des compagnies ayant répondu est de 63 spectacles par saison pour un total de 1 547 représentations par saison en moyenne.

- Le nombre moyen de représentations par spectacle a peu varié durant les saisons 2009-2010 à 2011-2012. Fait intéressant, ce nombre est sensiblement le même pour les compagnies établies et de la relève. L'âge de la compagnie n'est donc pas un facteur qui influence le nombre moyen de représentations par spectacle, et donc, les activités de diffusion.
- Les compagnies de 30 ans et plus ont un volume moyen de diffusion un peu inférieur par rapport aux compagnies de la relève. Il convient cependant de prendre en compte qu'il y a des spectacles plus audacieux qui tourneront peut-être moins malgré leur grande qualité.
- Les compagnies ont une moyenne de 3 spectacles sur la route par saison, à l'exception des compagnies qui ont 10 ans et moins qui ont en moyenne 2 spectacles sur la route.

⁴ Source : *Profil statistique de la saison théâtrale 2009-2010*. Conseil québécois du théâtre (CQT). Novembre 2012.

NOMBRE DE SPECTACLES ET DE REPRÉSENTATIONS PAR SAISON

Total par année de fondation	2009-2010			2010-2011			2011-2012		
	Nb spectacles	Nb représentations	Nb rep. par spectacle	Nb spectacles	Nb représentations	Nb rep. par spectacle	Nb spectacles	Nb représentations	Nb rep. par spectacle
9 compagnies – entre 1968 et 1979	26	467	18	29	696	24	29	700	24
7 compagnies – entre 1980 et 1999	26	645	25	26	626	24	21	466	22
6 compagnies – entre 2000 et 2011	10	342	34	10	336	34	12	362	30
Total par saison – 22 compagnies	62	1454	23	65	1658	26	62	1528	25
Moyenne par compagnie par année de fondation									
9 compagnies – entre 1968 et 1979	3	52	18	3	77	24	3	78	24
7 compagnies – entre 1980 et 1999	4	92	25	4	89	24	3	67	22
6 compagnies – entre 2000 et 2011	2	57	34	2	36	34	2	60	30
Moyenne par saison par compagnie	3	66	23	3	75	26	3	69	25

L'enveloppe totale des subventions au fonctionnement des différents paliers a peu varié durant les saisons 2009-2010 à 2011-2012. Environ 70 % des subventions au fonctionnement vont aux compagnies de plus de 30 ans. Ce pourcentage passe à 96 % en considérant les compagnies fondées avant 2000. Les compagnies fondées après 2000 n'ont pratiquement pas accès aux subventions de fonctionnement. Leurs subventions proviennent dans une très large part des enveloppes d'aide à la création.

Étant essentiellement des compagnies de tournée, l'ensemble des compagnies de théâtre jeune public peuvent avoir accès à des subventions d'aide à la tournée pour le Québec et hors Québec, qu'elles soient de la relève ou établies. Les compagnies de 10 ans et moins ont cependant une moins grande part des subventions d'aide à la tournée pour l'international. L'analyse des données statistiques ne permet pas de déterminer les raisons de l'écart entre l'aide reçue par les compagnies de moins de 10 ans et celles de plus de 10 ans. Nous pouvons cependant émettre l'hypothèse que ce constat est dû au manque de ressources pour faire tourner leurs spectacles, au fait que les compagnies de moins de 10 ans ont en moyenne 2 spectacles sur la route comparativement à une moyenne de 3 spectacles pour les compagnies établies et que, avant même de faire tourner leurs spectacles, les compagnies de la relève doivent être en mesure de faire connaître leur travail à l'étranger.

SUBVENTIONS AU FONCTIONNEMENT	SAISON		
Total par année de fondation	2009-2010	2010-2011	2011-2012
9 compagnies – entre 1968 et 1979	3 035 856\$ - 68 %	3 051 633\$ - 69 %	3 062 013\$ - 72 %
7 compagnies – entre 1980 et 1999	1 215 020\$ - 27 %	1 208 800\$ - 27 %	1 208 000\$ - 24 %
6 compagnies – entre 2000 et 2011	182 054\$ - 4 %	182 100\$ - 4 %	187 000\$ - 4 %
Total de l'enveloppe par saison – 22 compagnies	4 432 930\$	4 442 533\$	4 277 013\$
Moyenne par compagnie par année de fondation			
9 compagnies – entre 1968 et 1979	337 317\$	339 070\$	340 224\$
7 compagnies – entre 1980 et 1999	173 574\$	172 686\$	146 857\$
6 compagnies – entre 2000 et 2011	30 342\$	30 350\$	31 167\$
Moyenne du total de l'enveloppe par saison par compagnie	201 497\$	201 933\$	194 410\$

SUBVENTIONS AIDE À LA CRÉATION	SAISON		
Total par année de fondation	2009-2010	2010-2011	2011-2012
9 compagnies – entre 1968 et 1979	0\$	10 500\$ - 15 %	20 000\$ - 8 %
7 compagnies – entre 1980 et 1999	23 500\$ - 38 %	14 500\$ - 21 %	47 500\$ - 19 %
6 compagnies – entre 2000 et 2011	37 692\$ - 62 %	42 999\$ - 63 %	188 229\$ - 74 %
Total de l'enveloppe par saison – 22 compagnies	61 192\$	67 999\$	255 729\$
Moyenne par compagnie par année de fondation			
9 compagnies – entre 1968 et 1979	0\$	1 167\$	2 222\$
7 compagnies – entre 1980 et 1999	3 357\$	2 071\$	6 786\$
6 compagnies – entre 2000 et 2011	6 282\$	7 167\$	31 372\$
Moyenne du total de l'enveloppe par saison par compagnie	2 781\$	3 091\$	11 624\$

SUBVENTIONS AIDE À LA TOURNÉE – QUÉBEC	SAISON		
Total par année de fondation	2009-2010	2010-2011	2011-2012
9 compagnies – entre 1968 et 1979	57 952\$ - 21 %	94 143\$ - 27 %	144 900\$ - 49 %
7 compagnies – entre 1980 et 1999	127 162\$ - 47 %	158 570\$ - 45 %	111 550\$ - 38 %
6 compagnies – entre 2000 et 2011	85 500\$ - 32 %	100 500\$ - 28 %	40 500\$ - 14 %
Total de l'enveloppe par saison – 22 compagnies	270 614\$	353 213\$	296 950\$
Moyenne par compagnie par année de fondation			
9 compagnies – entre 1968 et 1979	6 439\$	10 460\$	16 100\$
7 compagnies – entre 1980 et 1999	18 166\$	22 653\$	15 936\$
6 compagnies – entre 2000 et 2011	14 250\$	16 750\$	6 750\$
Moyenne du total de l'enveloppe par saison par compagnie	12 301\$	16 055\$	13 498\$

SUBVENTIONS AIDE À LA TOURNÉE – HORS QUÉBEC	SAISON		
Total par année de fondation	2009-2010	2010-2011	2011-2012
9 compagnies – entre 1968 et 1979	168 000\$ - 51 %	173 275\$ - 37 %	207 000\$ - 52 %
7 compagnies – entre 1980 et 1999	122 100\$ - 37 %	188 650\$ - 41 %	104 000\$ - 26 %
6 compagnies – entre 2000 et 2011	36 500\$ - 11 %	103 150\$ - 22 %	87 464\$ - 22 %
Total de l'enveloppe par saison – 22 compagnies	326 600\$	465 075\$	398 464\$
Moyenne par compagnie par année de fondation			
9 compagnies – entre 1968 et 1979	18 667\$	19 253\$	23 000\$
7 compagnies – entre 1980 et 1999	17 443\$	26 950\$	14 857\$
6 compagnies – entre 2000 et 2011	6 083\$	17 192\$	14 577\$
Moyenne du total de l'enveloppe par saison par compagnie	14 845\$	21 140\$	18 112\$



SYNTHÈSE DES RÉPONSES AUX ENTREVUES

Soulignons d'entrée de jeu que, comme le démontre le texte de Paul Lefebvre, le théâtre jeune public a connu au fil du temps une sorte de « sélection naturelle » qui se poursuivra vraisemblablement puisqu'au fil des ans des compagnies ont fermé, d'autres ont été créées, d'autres se sont transformées et d'autres encore ont connu une transmission de leur direction artistique.

LA MOTIVATION DE DÉPART

Les compagnies de théâtre jeune public, quelles soient établies ou de la relève, ont été fondées pour soutenir la parole et le travail des artistes fondateurs. Ces artistes ont choisi de consacrer leur talent et leur énergie créatrice à « inventer » un théâtre s'adressant spécifiquement au cœur et à l'intelligence du jeune public. Parmi les compagnies de la relève, le tiers d'entre elles (33 %) ont comme mandat de créer des spectacles pour plus d'un public. Ainsi, plusieurs compagnies de la relève ne se consacrent pas exclusivement au jeune public alors que quelques-unes ont choisi de créer pour la toute petite enfance.

Il est intéressant de souligner que parmi les 12 compagnies de la relève qui ont répondu à l'enquête, 5 compagnies ont été fondées dans le but de se donner une structure pour diffuser un premier ou un deuxième spectacle. Avant de fonder leur compagnie, la plupart des compagnies de la relève ont demandé conseil à des compagnies établies sur plusieurs aspects de la pratique.

L'EXPERTISE ET LA SIGNATURE ARTISTIQUE DE LA COMPAGNIE

Comme leurs prédécesseurs, les compagnies de la relève qui font le choix de s'adresser au jeune public le font en s'appuyant sur la démarche artistique et la mission qu'elles se sont données. L'implication de tous les créateurs dès le début du projet semble plus ancrée dans les façons de faire des compagnies de la relève.

Les signatures artistiques et les expertises sont aussi nombreuses et diversifiées que les compagnies elles-mêmes. La notion d'équipe est revenue souvent dans les réponses. La majorité des directeurs artistiques des compagnies établies (52 %) souhaitent que leur successeur s'inscrive dans la mission ou la signature particulière de la compagnie tout en y apportant sa propre couleur. Près du quart (24 %) de ces mêmes compagnies ne croient pas que leur successeur doive se réapproprier la mission actuelle de la compagnie.

LA SUCCESSION AU SEIN DES COMPAGNIES DE THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Les transmissions ou changements effectués ou amorcés

Dix compagnies établies (48 %) sur les 21 répondantes ont déjà vécu un changement ou une transmission de la direction artistique au cours de leur existence. Il y a autant de modèles que de compagnies : les transitions et transmissions sont à l'image de la dynamique, de la spécificité et de la personnalité de chaque compagnie.

Au cours des dernières années, autour du quart des compagnies établies ont déjà réalisé ou amorcé concrètement la transition de leur direction artistique, alors que les autres n'en sont pas là, mais demeurent ouvertes aux occasions qui pourraient éventuellement se présenter. Il est important de rappeler que les compagnies établies reconnaissent qu'elles n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour mener à bien la transmission de leur direction artistique.

Il est important de souligner que la grande majorité des transmissions de directions artistiques effectuées ou amorcées se font de façon très organique et sur une longue période. À la lumière des réponses des compagnies, il est aussi permis de croire que des fermetures de compagnies se manifesteront.

Les préoccupations des compagnies

La très grande majorité des compagnies établies (90 %) sont préoccupées par leur départ, qu'elles situent pour la plupart d'ici 5 ans, voire dans plus de 10 ans. Plus de la moitié des directeurs artistiques (52 %) pensent à une transition impliquant une personne avec qui ils travaillent actuellement ou avec qui ils ont déjà travaillé. Un peu moins de la moitié (43 %) d'entre eux pensent à une transition impliquant un jeune artiste ayant déjà acquis une bonne expérience artistique. Parmi les commentaires que les compagnies ont faits sur ce sujet, notons le manque de moyens financiers pour assurer l'accompagnement de la nouvelle direction artistique et les défis que représente le choix d'une nouvelle direction artistique en fonction des spécificités de la compagnie, particulièrement dans le contexte actuel. La préoccupation du soutien des conseils des arts à la démarche de la compagnie est bien présente chez les compagnies établies. Une compagnie a soumis un plan de transmission au CALQ, qui l'a accepté.

Environ la moitié des compagnies établies (43 %) pourraient faire face au départ soudain et prolongé de leur direction artistique, surtout celles qui ont actuellement une relève ou qui sont dirigées par plusieurs artistes. Les compagnies établies (48 %) qui ont répondu ne pas être en mesure de faire face au départ soudain et prolongé de leur direction artistique sont néanmoins préoccupées par la question.

Toutes les compagnies établies ayant répondu à l'enquête soulignent que le respect du mandat, la complicité artistique, la vision du développement de la compagnie et la santé financière sont les principaux enjeux d'une transmission réussie de la direction artistique.

L'idée de reprendre une compagnie existante

La vaste majorité des compagnies de la relève ne croient pas à l'idée qu'une compagnie puisse reprendre une structure existante sans avoir créé au préalable des liens étroits avec la compagnie. La rencontre artistique, la résidence de création chez une compagnie établie et le partage des ressources et de l'expertise sont les principales pistes qui peuvent favoriser la rencontre artistique pouvant mener à la transmission d'une direction artistique. L'idée d'une association entre une compagnie établie et une compagnie de la relève est aussi émise.

La transmission de la structure d'une compagnie établie à une jeune équipe de créateurs d'une compagnie de la relève n'est pas envisageable pour plusieurs compagnies établies comme pour celles de la relève. Cette idée provoque un sentiment d'iniquité, car ce type de transmission suppose de transmettre à une compagnie l'argent qui est attribué à l'ancienne depuis de nombreuses années ou qu'un nouveau directeur artistique commence avec de grands moyens financiers alors qu'un autre d'une compagnie de la relève se bat toujours pour en assurer la survie.

Le patrimoine matériel des compagnies

La question du patrimoine matériel des compagnies pose un réel problème à la majorité des compagnies, particulièrement celles qui travaillent avec des marionnettes. Moins du quart des compagnies (19 %) ont complété l'archivage de leurs documents et moins du tiers (29 %) ne savent tout simplement pas ce qu'elles feraient de ce patrimoine. Il est pertinent de souligner que plusieurs textes dramatiques en théâtre jeune public sont publiés et que, de ce fait, ils sont conservés et contribuent à la constitution d'un patrimoine collectif. Quelques compagnies ont aussi publié des ouvrages sur l'histoire de leur compagnie. Pour leur part, les compagnies de la relève expriment surtout l'idée de se doter d'un lieu de conservation de l'histoire du théâtre jeune public québécois, que ce soit à travers la Maison Théâtre et les Gros Becs ou par la mise sur pied d'un nouvel organisme.



LE FINANCEMENT

Les compagnies de la relève vivent une situation de très grande précarité. Leurs membres travaillent bénévolement et font preuve de beaucoup d'ingéniosité pour arriver à créer. La majorité de ces créateurs occupent un autre emploi pour vivre. Si plusieurs trouvent les ressources pour créer un premier spectacle, l'incapacité financière de mettre sur pied une structure administrative devient rapidement un sérieux handicap. Financer la création et la production du deuxième spectacle est quasi impossible. L'enquête révèle que les compagnies de la relève fonctionnent beaucoup au jour le jour, ce qui permet de croire que la poursuite de leurs activités artistiques sans un soutien financier adéquat demeure incertaine, voire impossible.

L'idée de réserver spécifiquement une enveloppe au fonctionnement des compagnies jeune public

L'idée de réserver spécifiquement une enveloppe au fonctionnement des compagnies jeune public suscite des réponses partagées, tant chez les compagnies établies que chez celles de la relève.

De la part des compagnies établies, les deux principaux motifs qui soutiennent de cette idée sont la spécificité de la réalité économique des compagnies jeune public et la nécessité de voir naître de nouvelles compagnies. Le danger qu'une telle pratique « ghettoïse » davantage le milieu jeune public est la raison principale évoquée par ceux qui sont contre l'idée. Il a également été mentionné que la qualité artistique doit être le premier critère de financement des compagnies et que de plus en plus de compagnies, surtout celles de la relève, s'adressent à plus d'un public. Dans l'éventualité où il y aurait fermeture de compagnies, plusieurs compagnies établies expriment leur inquiétude par rapport au maintien du financement global des compagnies jeune public.

Exprimés par les compagnies de la relève, les principaux motifs en faveur de cette idée sont également la spécificité de la réalité économique des compagnies jeune public et le fait qu'il n'y a pas d'argent frais pour l'accueil de nouvelles compagnies au fonctionnement, situation qui pourrait changer si on assistait à la fermeture de compagnies. Tout comme les compagnies établies, les compagnies de la relève mentionnent le danger de « ghettoïser » le milieu théâtral jeune public et celui de perdre le peu de reconnaissance auquel il a droit. Les compagnies de la relève partagent l'idée de la qualité du projet artistique doit être le premier critère de financement des compagnies.

LE MAILLAGE ENTRE COMPAGNIES ÉTABLIES ET DE LA RELÈVE

La très grande majorité des compagnies établies s'impliquent auprès des compagnies de la relève. Le maillage entre compagnies établies et compagnies de la relève est spécifique à la pratique en théâtre jeune public. Les compagnies de la relève bénéficient d'accompagnement et du soutien des compagnies établies, lesquels prennent plusieurs formes, tant au plan administratif qu'artistique. Parmi les exemples de maillage et d'accompagnement, mentionnons l'accompagnement à la Maison Théâtre, les conseils sur la gestion et les demandes de subventions aux conseils des arts, l'accueil en résidence et le prêt de locaux, le parrainage artistique et le soutien à la diffusion.

LES RÉFLEXIONS ET COMMENTAIRES GÉNÉRAUX DES COMPAGNIES

Plusieurs compagnies établies soulignent que ce n'était pas plus facile il y a 35 ou 40 ans. Les artistes ont dû travailler fort pour bâtir leur compagnie et faire leur place dans le milieu théâtral. Les compagnies établies affirment que le milieu a beaucoup changé, en plus d'évoquer les difficultés majeures auxquelles les compagnies de théâtre jeune public doivent actuellement faire face. Les questions et les réflexions concernant la succession de la direction artistique des compagnies vont

assurément se poursuivre. Tous s'entendent à l'idée que les conseils des arts doivent aussi se pencher sur la question des conditions dans lesquelles les artistes et les travailleurs culturels vieilliront.

Les compagnies de la relève parlent du difficile rapport avec le milieu scolaire, les contraintes de la diffusion et les conditions de travail qui les obligent à travailler à l'extérieur de la compagnie. Elles ont peu d'espoir d'obtenir un soutien financier adéquat. Elles se questionnent sur la pratique établie depuis les 40 dernières années. La question de la transmission d'une direction artistique suscite également réflexions et questionnements considérant qu'il y a celles qui veulent transmettre et celles qui ne veulent pas hériter. Plusieurs compagnies de la relève soulignent les préjugés défavorables envers le théâtre jeune public, une réflexion qui est partagée par les compagnies établies qui font aussi le constat du manque de reconnaissance de la pratique en théâtre jeune public. La question des modes d'octroi des subventions des conseils des arts est évoquée par certaines compagnies de la relève ainsi que le malaise pour ces dernières (qu'elles s'adressent au jeune public ou aux adultes) de devoir être aussi performantes que les compagnies établies avec infiniment moins de moyens.

LES CONCLUSIONS DES COMPAGNIES AU TERME DE L'ENTREVUE

Celles des compagnies établies

La plupart des compagnies ayant répondu à l'enquête-entrevue ne croient pas que toutes les compagnies doivent survivre. La réflexion porte sur la meilleure façon de réaliser la transmission d'une direction artistique et s'il est faisable qu'une compagnie de la relève prenne les rênes d'une compagnie qui autrement fermerait.

Les compagnies se demandent aussi comment financer l'intégration préalable d'un futur directeur artistique. Elles remettent aussi en question les critères selon lesquels les conseils des arts diminuent les subventions de certaines compagnies lorsqu'elles vivent un changement à la direction artistique alors que, pour d'autres, ils les augmentent.

Celles des compagnies de la relève

La douzaine de compagnies de théâtre jeune public fondées depuis 2000 fait toute la preuve qu'il existe bel et bien une relève en théâtre jeune public au Québec. Tous les directeurs artistiques de ces compagnies sont passionnés par leur travail.

Les conclusions à la lumière des résultats de l'enquête-entrevue

La succession des directions artistiques des compagnies de théâtre jeune public préoccupe les compagnies établies. Ce sont d'abord et avant tout les affinités et la rencontre artistique qui sont les éléments déclencheurs d'une transmission. Cette démarche demande du temps et n'est habituellement pas provoquée. Actuellement, lorsque la rencontre a lieu, les compagnies établies doivent assumer les coûts liés à cette transmission. Plusieurs directeurs artistiques acceptent de partager leur salaire avec le successeur, ce qui pose l'enjeu des conditions de retraite des fondateurs des compagnies établies de théâtre jeune public.

Le contexte socioéconomique particulièrement difficile et les enjeux majeurs auxquels la pratique en théâtre jeune public est confrontée ajoutent à la complexité de la question de la succession. Les compagnies de la relève sont dans une telle situation de précarité que la survie de la pratique pourrait devenir un enjeu sans que ces dernières aient une réelle possibilité d'accéder à un soutien financier au fonctionnement.

Soulignons qu'entre 1990 et 2001 seulement 4 nouvelles compagnies dédiées au théâtre jeune public ont été fondées et que de ce nombre, 2 compagnies existaient auparavant sous une autre forme.

VIII.

CONCLUSION

C'est d'abord et avant tout la nécessité de mener une réflexion sur la question de la succession des directions artistiques des compagnies de théâtre jeune public qui a guidé la démarche de TUEJ. Ainsi, l'Association a décidé d'entreprendre des travaux afin de mieux cerner les enjeux de la succession tels que vécus et perçus par les directions artistiques des compagnies de théâtre jeune public au moment de l'enquête-entrevue.

L'analyse des données statistiques et des résultats de l'enquête-entrevue permet de dresser un état de situation sommaire et de dégager les principales réflexions des compagnies de théâtre jeune public sur cette question. Le *Rapport de l'enquête-entrevue sur la succession des directions artistiques dans les compagnies de théâtre jeune public professionnelles* illustre les opinions et les préoccupations des compagnies de théâtre jeune public.

Bien que la démarche de TUEJ ait débuté avant que la question de la succession des directions artistiques ne soit à l'avant-plan des préoccupations du milieu théâtral, TUEJ souhaite contribuer, au moyen de son enquête-entrevue, à documenter la réflexion collective.

ANNEXE

IX.

LISTE DES 33 COMPAGNIES DE THÉÂTRE JEUNE PUBLIC QUI ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE-ENTREVUE

Compagnies fondées entre 1968 et 1999	21 compagnies – directions artistiques
Youtheatre	1968 Michel Lefebvre
<i>Théâtre Sans Fil – compagnie fermée</i>	1971 André Viens
Le Petit Théâtre de Sherbrooke	1973 Isabelle Cauchy
Les Deux Mondes	1973 Daniel Meilleur et Michel Robidoux
Théâtre de L'Œil	1973 André Laliberté
Théâtre Les Amis de Chiffon	1974 Jeannot Boudreault
Le Carrousel, compagnie de théâtre	1975 Suzanne Lebeau et Gervais Gaudreault
L'Arrière Scène	1976 Serge Marois
Théâtre de Quartier	1976 Lise Gionet et Jean-Guy Leduc
Théâtre de l'Avant-Pays	1976 Michel Fréchette
Théâtre du Gros Mécano	1976 Carol Cassistat
Le Théâtre des Confettis	1977 Hélène Blanchard et Judith Savard
L'Illusion Théâtre de marionnette	1979 Claire Voisard
DynamO Théâtre	1981 Jacqueline Gosselin et Yves Simard
Théâtre de la Source	1985 Sylvi Belleau
Théâtre Bouches Décousues	1986 Jasmine Dubé
Théâtre Le Clou	1989 Benoît Vermeulen, Monique Gosselin et Sylvain Scott
Bluff Productions	1990 Sébastien Harrisson
<i>Le Théâtre de Sable – compagnie fermée</i>	1993 Josée Campanale et Gérard Bibeau
Mathieu, François et les autres...	1999 Jacinthe Potvin
Théâtre Magasin	1999 Joël Da Silva

Compagnies fondées entre 2000 et 2011	12 compagnies – directions artistiques
Théâtre Motus	2001 Sylvain Massé et Hélène Ducharme
Nuages en pantalon	2001 Jean-Philippe Joubert
Picouille Théâtre	2003 Vincent-Guillaume Otis
Eldorado Théâtre	2004 Stéphanie Lépine et Marjorie Bélanger
Théâtre Advienne que pourra	2005 Sarah Balleux
Théâtre des 4 coins	2006 Jean-François Hamel, Olivier Normand et Klervi Thienpont
Théâtre Ébouriffé	2008 Marie-Eve Huot
Théâtre des Petites Âmes	2008 Isabelle Payant
Théâtre Ssous la main	2009 Karine St-Arnaud
Les Incomplètes	2010 Laurence P. Lafaille et Audrey Marchand
La Compagnie du Toboso	2011 Camille Gascon
Samsara Théâtre	2011 Jean-François Guilbault et Liliane Boucher

X.

THÉÂTROGRAPHIE DES 33 COMPAGNIES DE
THÉÂTRE JEUNE PUBLIC QUI ONT RÉPONDU À
L'ENQUÊTE-ENTREVUE

À venir...